

ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LANNILIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 octobre 2014

PROCES VERBAL

Sur la convocation qui leur avait été adressée, les membres du Conseil d'administration de l'association « Sauvegarde du Patrimoine de Lannilis » se sont réunis le 15 octobre 2014 à 18 h à Lannilis pour délibérer des points mis à l'ordre du jour.

Présents : Francis QUIVIGER, Président, Jean-Caude BERGOT, vice-président, secrétaire, Gérard BERTIN, Trésorier, Denise LE DARE, trésorière-adjointe, Yvon KERVEVAN, membre.

Invités : Alain COCHON, Lionel SAUVAGE.

Absents : Malou FILY, Jean-Louis KERBOULL, Yannick APRIOU, Claude GRAMOULLE.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer de toutes les questions mises à l'ordre du jour. La présidence de séance est assurée par Francis QUIVIGER, le secrétariat par Gérard BERTIN.

1 - Bilan des « mercredis matin de l'orgue » 2014.

Francis fait le bilan de l'édition 2014 en commentant le tableau ci-après :

		Orgue 2014			avance par du fondateur.
	gagné	dépense	déficit		
2 juillet 90 pers Nanta et évé	141 €	340 € dépense benefice	229	240 recupéré 100 € reste 240 €	
9 juillet 130 pers Felles - Charlotte	177 €	380 €	203	recupéré 100 € reste 203 €	
16 juillet 200 pers Walter - Bruni	287 €	380 €	93	recupéré 100 €	
23 juillet 350 pers Dehrentz - Nanta	416 €	380 €	36 € Benefice		
30 juillet 300 pers Puissemaille	408,92	200 €	208,92		
6 août 350 guyemaud - Ben	464	380 €	84 € - 30 € recupéré 54,00 €	recupéré de 30 € de avance fondateur.	
13 août 160 Hennuyer	226 €	190 €	36 € Benefice		
20 août 300 Gubriaux - Jehnster	332	380	déficit 48,00		
27 août 150 Kunio		190 €			

2.000 spectateurs environ pour 2.422 € de recettes et 2.480 € de dépenses.

Le déficit qui ressort de cette manifestation n'a pas de caractère préoccupant puisque nous bénéficions du partenariat de la municipalité à hauteur de 3.000 € pour l'ensemble de nos activités annuelles. Il nous reste 1.500 € à percevoir pour l'exercice.

Le montant des quêtes étant en baisse par rapport à l'en dernier alors que nous avons eu un public identique, Il serait cependant utile de rappeler sur les programmes qui sont distribués à tous les spectateurs que nous avons besoin de leur aide.

Les enregistrements de CD audio qui ont été réalisés par Alain et Lionel et représentent environ 9 h d'écoute sont une réussite et seront proposés au pris de 5 € à nos adhérents.

2 – bilan de la journée du patrimoine.

Francis commente le tableau ci-après :

Frais occasionnés à l'occasion de la journée du patrimoine 2014

- plaque tombale "hommage aux potiers" (facture Galliou)	826,
- utile (pot 1 ^{er} débroussaillage)	25,
- utile (pot 2 ^e débroussaillage patrimoine)	51,
- facture Tanguy (tasseau bois)	23,
- Adam,	35,
- journée débroussaillage 8	90,
- journée débroussaillage 18	50,
- balais débroussaillage 8	10,5

- fruits 25,60 (boute)
- chapelles et selasties 58,60 (boute)

Très belle affluence à la journée du patrimoine, 400 personnes au moins, un engagement parfait de tous les bénévoles, des voisins, des potiers, de la municipalité

Nous avons engagé 1.124 € dans cette journée, essentiellement pour offrir la plaque pour la tombe des derniers potiers et pour les journées de débroussaillage du site de la « villa Renard » et de la fontaine lavoir.

Ces journées ont été un véritable succès sur le plan de l'engagement de nos membres bénévoles et sur le plan de la convivialité entre nous.

Beaucoup d'entre nous souhaiteraient qu'une suite soit donnée à cette journée par la création sous l'instigation de notre association et avec la partenariat de la Mairie, d'un site touristique rappelant l'activité disparue des potiers.

Francis se charge d'adresser un courrier au Maire faisant état de nos intentions dans ce projet de dossier de sauvegarde de patrimoine dans lequel il évoquera aussi la finalisation du pupitre de présentation du Trésor de l'église.

Francis évoque aussi les sites qui pourraient en 2015 être proposés pour la journée du patrimoine, vallée des moulins dont le moulin de Garena, un circuit de Keringall et fontaine de Saint Guénolé + 2 autres sur ce parcours avec éventuellement une visite du chantier maritime du P. Jaouen au moulin de l'enfer ...

3 – situation comptable de l'association au 30 septembre 2014.

Gérard présente et commente aux administrateurs les deux tableaux comptables qui rendent compte de la situation financière équilibrée de l'association au 30 septembre.

Le premier état est un bilan intermédiaire qui donne une vision de nos avoirs à cette date, le deuxième est un compte d'exploitation qui permet de visualiser les recettes et les dépenses depuis le 1^{er} janvier.

Etat 1 : bilan intermédiaire au 30.09.2014

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LANNILIS
Situation au 30.09.2014

	CREDIT	DEBIT
soldes au 31 12 2013 :		
banque 1	67,87 €	
Livret	9 687,19 €	
Caisse	37,63 €	
	9 792,69 €	
COTISATIONS	590,00 €	
SUBVENTIONS	3 150,00 €	
RECETTES CONCERTS	4 225,00 €	
VENTE PRODUITS ANNEXES	55,00 €	
INTERETS LIVRETS		
CACHETS		2 450,00 €
DONS		2 326,00 €
ASSURANCES		129,60 €
T.F.S.E.		723,65 €
SECRETARIAT		500,54 €
COTIS. ABONNEMENTS		80,00 €
REPRESENTATION/RECEPTIONS		542,10 €
FRAIS POSTAUX		23,76 €
FRAIS DIVERS DE GESTION		93,07 €
TOTAL	17 812,69 €	6 868,72 €
SOLDE	10 943,97 €	
soldes au 30 09 2014 :		
banque 1	3 739,15 €	
Livret	7 037,19 €	
Caisse	167,63 €	
	10 943,97 €	

Etat 2 : exploitation du 01.01. au 30.09.2014

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LANNILIS
compte d'exploitation au 30 09 2014

LIBELLE DES COMPTES	CREDIT	DEBIT
COTISATIONS	590,00 €	
SUBVENTIONS	3 150,00 €	
RECETTES CONCERTS	4 225,00 €	
VENTE PRODUITS ANNEXES	55,00 €	
CACHETS		2 450,00 €
DONS		2 326,00 €
ASSURANCES		129,60 €
T.F.S.E.		723,65 €
SECRETARIAT		500,54 €
COTIS. ABONNEMENTS		80,00 €
REPRESENTATION/RECEPTIONS		542,10 €
FRAIS POSTAUX		23,76 €
FRAIS DIVERS DE GESTION		93,07 €
TOTAL	8 020,00 €	6 868,72 €
SOLDE	1 151,28 €	

4 - Concert de Noël : programme.

Le programme de l'ensemble de cette journée est désormais finalisé, il est résumé dans le document ci-contre que Francis présente et commente aux administrateurs.

Sauvegarde du Patrimoine de Lannilis

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Brest

Francis QUEVIGER

Président

2, Kérouson

29870 TREGLOUOU

Tel : 02 98 37 24 87

06 81 08 83 10

Courriel : patrimoine.lannilis@gmail.com

Site : <http://sauvegarde-du-patrimoine-de-lannilis.com>



CONCERT DE NOEL 2014

Le concert de Noël en solidarité avec la crèche de Bethléem comme les années passées ; aura lieu le **dimanche 21 décembre 2014 à 15h30 en l'Eglise de Lannilis.**

La première partie : sera assurée cette année par la chanteuse Mannick qui depuis plusieurs années parraine la crèche de Bethléem.

En fin de première partie les enfants chanteront avec elle 2 chansons: « L'âme est fatigué »
« Une fleur m'a dit »

Puis Mannick présentera la crèche de Bethléemce qui s'y vit...etc ...avant de chanter : « Et même à Bethléem »

EXTRACTE

La deuxième partie: « Ni Hoc'h ador Mabig Jésus (enfants)
« Voudrais-tu Marie » (enfants)
« Chantez tous avec moi » (enfants)

L'ordre des chants sera vu entre les chefs de chœurs : France Rougeaux, Marie-Jo Nicolas, Valérie Vasseur
Organistes : Yannick Aprion

Pierre Jollé

chants

« Gloria Hosanna » (adultes)
« War ar menez an Bastored » (adultes et enfants)
« Alleluia Berit Laouen » (adultes)
« C'est Noël tous les jours (adultes)
« Kanomp nouvel gant Levenez (adultes)
« Adeste fideles (adultes)
« 2 morceaux d'orgue seront intercalé dans le programme
bis « Les anges dans nos campagnes (Mannick, enfants, adultes)

Jours des répétitions 20 heures à la maison paroissiale de Lannilis

Mardi 7 octobre
Mardi 14 octobre
Mardi 21 octobre
Mardi 4 novembre
Mardi 18 novembre
Mardi 25 novembre
Mardi 2 décembre
Mardi 9 décembre
Mardi 16 décembre
Vendredi 19 décembre (à confirmer si Mannick est arrivée)
Samedi 20 décembre à 14h30 à l'église répétition Générale
Dimanche 21 décembre à 15h 30 Concert

5 – questions diverses ;

Pupitre de présentation de la vitrine du Trésor de l'église. Dû au travail d'Annick CARAES, le document de présentation des objets liturgiques exposés est pratiquement finalisé. Il reste à le placer sur un présentoir que la Mairie posera dans la chapelle du déambulatoire. Francis le rappelle à la Mairie dans un prochain courrier.

Site internet évolution et mises à jour. Alain nous présente les évolutions qui sont souhaitées vers un hébergement payant (45 €/an) qui nous offre plus de possibilité de mémoire de stockage. Une éventuelle évolution vers la mise à jour en ligne est à l'étude pour permettre aux administrateurs de travailler en permanence sur des documents à jour.

Exposition d'été à la chapelle St Sébastien : Denise fait le bilan des 9 demi-journées de l'édition 2014 qui a enregistré 380 visiteurs, globalement satisfaits, en particulier de la variété des œuvres exposées. L'état médiocre de l'intérieur de l'édifice a été aussi commenté par nos visiteurs. La signalétique du site de Trobéro est désormais en place et Francis évoque aussi des travaux de drainage périphérique des deux sites.

Cachet des organistes pour la saison 2015 : sur la proposition de Yannick Apriou, il est fixé d'un commun accord à 200 € pour la saison 2015. Une demande de relèvement du montant de la convention municipale sera étudiée lors de l'examen du budget prévisionnel.

Grille d'affectation et de répartition des tâches annuelles entre les membres : Faute de temps, Francis envoie ce point de l'ordre du jour à notre prochaine réunion.

La réunion a été clôturée à 20 h et il en a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président : Francis QUIVIGER

Le secrétaire de séance : Gérard BERTIN.